

Image not found or type unknown



En complément d'information peut on écrire au JAF ?

Par **sofia31**, le **12/04/2018** à **21:22**

Bonjour,

depuis environ 8 mois j'ai une affaire en cours auprès du "Juge des affaires Familiales" déjà deux audiences mais ca n'avance pas! et pour tout avouer j'ai un avocat passif!

le problème c'est que les audiences sont expéditives! (moins de 10 minutes) et ne donne pas la parole au plaignants, juste qu'aux avocats et encore c'est deux phrases!

je me posais une question:

est ce que ca se fait d'écrire au JAF en prévisions d'une audience, et si oui prend t'il vraiment la peine de rajouter le "courrier" au dossier ?

merci de vos conseils, Cordialement